

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ**

AVIS n° 2024/11/07-04-CFVU

**Tarification des frais de formation professionnelle :
Fourchettes pour 2025/2026**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 7 novembre 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

***Vu** la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
Vu le Code de l'éducation,
Vu le code du travail, notamment l'article L6313-1,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,*

***Considérant** la nécessité de fixer une fourchette tarifaire chaque année pour les frais de formation professionnelle hors apprentissage,*

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique :

REND UN AVIS FAVORABLE aux fourchettes tarifaires proposées pour les formations d'Aix-Marseille Université, au titre de l'année universitaire 2025/2026.

Cet avis est rendu à l'unanimité par les membres présents ou représentés.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents et représentés : 31

Fait à Marseille, le 7 novembre 2024

Pour le Président, et par délégation,
la Vice-présidente formation
Sophie de CACQUERAY

